



ANNEXE 4B

FORMULAIRE D'ENTENTE

UTILISATION D'ÉQUIPEMENT ET DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Envoyer à : homeschool@rsb.qc.ca

Il est recommandé aux parents de lire ce document avec leur enfant, et d'en discuter avec lui.

Lors de l'utilisation de l'équipement et des ressources technologiques :

- En aucun cas, un parent, un adulte accompagnateur ou un enfant ne peut utiliser un langage ou un comportement vulgaires, menaçants, diffamatoires ou discriminatoires;
- Aucune photo ou vidéo ne peut être prise ou publiée sans le consentement des personnes qui y figurent;
- En aucun cas, un parent, un adulte accompagnateur ou un enfant ne peut posséder ou distribuer du contenu violent, haineux, indécent, sexuel, diffamatoire ou discriminatoire;
- En aucun cas, un parent, un adulte accompagnateur ou un enfant ne peut participer à des activités interdites ou illégales;
- En cas de perte d'équipement ou de ressources technologiques, ou si la commission scolaire estime que des dommages à ceux-ci ont été causés par une utilisation inappropriée ou imprudente, les frais de réparation ou de remplacement seront à la charge du parent. Le montant facturé au parent sera déterminé par la commission scolaire.

L'accès au matériel informatique ou au réseau de l'école ou de la commission scolaire peut être retiré à tout moment. La commission scolaire peut prendre toute mesure qu'elle juge utile en vertu des politiques en vigueur.

Prénom et nom du parent :		
Signature du parent		Date
Prénom et nom de l'enfant :		
Signature de l'enfant (le cas échéant)		Date